

.....  
Avis n°22-81297

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/22-81297/officiel>

## Avis de marché

Département(s) de publication : **76**

Annonce No **22-81297**

Fournitures

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Mairie de Darnétal.

Correspondant : LECERF Christian, Maire, hôtel de Ville, , place du Général de Gaulle B.P. 94 76162 Darnétaltél. : 02-32-12-31-31courriel : [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com) adresse internet : <http://www.mairie-darnetal.fr/> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.mpe76.fr/> .

**Objet du marché : fourniture et pose de rideaux dans les bâtiments scolaires.**

*Caractéristiques principales :*

\* La présente consultation a pour objet la passation d'un marché de fournitures et pose de rideaux dans les bâtiments scolaires à Darnétal (76160).

\* Les prestations de fournitures et de pose font l'objet d'un lot unique.

\* Le marché est conclu à compter de sa notification jusqu'à l'achèvement complet des prestations de fournitures et de pose.

\* Le délai d'exécution des prestations de fournitures et de pose est de 10 semaines, comprenant 7 semaines de délai de préparation et 3 semaines pour la pose.

\* Pour l'ensemble des tranches, les prestations sont rémunérées par un prix global et forfaitaire. Les prestations sont rémunérées suivant le détail figurant dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

Les prix seront fermes et actualisables selon les modalités prévues au CCAP

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :* \* Se reporter aux DPGF qui figurent dans le dossier de consultation.

\* Le marché comporte :

- une tranche ferme ayant pour objet le remplacement des rideaux aux normes actuelles à l'école Candellier.

- deux tranches optionnelles ayant pour objet le remplacement des rideaux aux normes actuelles à l'école

Ferry (tranche optionnelle 1) et à l'école Mozart (tranche optionnelle 2).

\* Les tranches optionnelles, en cas d'affermissement, seront notifiées au titulaire en même temps que la tranche ferme.

*Refus des variantes.*

*Durée du marché ou délai d'exécution :* .

à compter du 5 septembre 2022 et jusqu'au 10 novembre 2022.

*Cautionnement et garanties exigés :* sans objet.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* \*

Les prestations de fournitures et de pose seront financées sur les ressources propres de la commune inscrites au budget. Le paiement sera effectué selon les règles de la comptabilité publique (nomenclature M14). Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitants de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans le délai en vigueur, à compter de la date de réception des factures ou demandes de paiement équivalentes. Le défaut de paiement dans le délai en vigueur entraîne l'application d'intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* le marché découlant de cette consultation sera attribué à un titulaire unique ou à un groupement momentané d'entreprises.

en application de l'article R.2142-22 du code de la commande publique, après attribution du marché à un groupement, la personne publique impose la forme d'un groupement solidaire pour assurer la bonne exécution du marché.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 60 %;
- valeur technique de l'offre : 40 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres : 5 juillet 2022, à 12 heures.*

*Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.*

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2022-19.*

*Renseignements complémentaires :* les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr/>

Type de marché de Fournitures : Code NUTS : Frd22

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payant : Non

Marché périodique : Non

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert

76000 Rouen

Tél : 0235583500 télécopieur : 0235583503 mel : [greffe.ta-rouen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rouen@juradm.fr)

web : <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours :

\* référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.),

\* référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.),

\* recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, n° 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées,

\* recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

\* Toute la correspondance relative à cette consultation (demande de renseignements administratifs et/ou techniques complémentaires, besoin de documents complémentaires, etc.) sera adressée par voie électronique conformément au décret n°2011-144. En conséquence, les candidats qui déposent leur pli par voie matérielle doivent fournir une adresse courriel dans le dossier d'offres.

les demandes devront parvenir au plus tard le vendredi 24 juin, 12 heures.

les réponses seront transmises au plus le lundi 27 juin.

\* Le Pouvoir Adjudicateur informe les candidats qu'il peut être amené à négocier, après l'ouverture des offres.

\* Les variantes présentées à l'initiative du soumissionnaire ne sont pas autorisées.

\* Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 9 juin 2022.*